Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20260209-S01-CC-23-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/02/2026
Mise en ligne : 18/02/2026

Chiffrage des travaux :

A l'issue du concours de maitrise d'œuvre qui s'est déroulé en 2025, un chiffrage des travaux, notamment pour la phase 1 (2027-2030) a été réalisé par l'équipe lauréate sur la base de l'esquisse produite.

Les travaux à la charge de Laval Agglomération lors de cette phase 1 consistent, d'une part, en la réalisation des nouveaux espaces publics aux abords du stade le Basser, principalement un parvis avenue Pierre de Coubertin, et d'autre part, la réalisation de deux entrées du Stade au Nord-Ouest et Nord-Est en prolongement de la tribune Crédit mutuel et la réalisation de deux tribunes complémentaires à l'Est et à l'Ouest.

L'estimation du maitre d'œuvre pour ces travaux s'élève pour la partie "espace public" à 4,2 millions d'euros et pour la partie "tribunes" à 12,9 millions d'euros.

Phase 1

Tribunes Est / Ouest	*12,9 M€*
Locaux tertiaires et commerciaux	*26,1 M€*
Travaux VRD et aménagement des espaces extérieurs du site	*4,2 M€*
Coût travaux	**43,3 M€**